

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes - 7 mars 2024

L'Insee Bretagne publie l'étude "Égalité femmes-hommes en Bretagne : chiffres-clés de la région et de ses départements"

Insee Dossier Bretagne n° 7

Caractéristiques démographiques

- En 2020, en Bretagne, 51 % des habitants sont des femmes.
- Les femmes sont légèrement moins nombreuses que les hommes dans les classes d'âge les plus jeunes. Le rapport s'inverse à mesure que l'âge avance en lien avec l'espérance de vie à la naissance supérieure pour les femmes.
- Les répartitions entre femmes et hommes sont très similaires entre les départements bretons, y compris aux âges les plus avancés.

Enseignement Éducation

- En 2020, la part des diplômés du supérieur est plus importante chez les femmes que chez les hommes.
- En Bretagne, comme au niveau national, l'écart en terme d'obtention d'un diplôme du supérieur est plus prononcé pour les jeunes générations.
- L'écart est le plus faible en Ille-et-Vilaine et le plus marqué dans le Morbihan.

Conditions de vie

- En Bretagne comme en France, les femmes quittent généralement plus tôt le domicile parental et se mettent en couple plus rapidement que les hommes.
- Les femmes de 25 à 49 ans vivent moins souvent seules. L'écart se réduit et s'inverse avec l'âge : à partir de 65 ans, elles sont deux fois plus nombreuses que les hommes à vivre seules.
- Les femmes à la tête d'une famille monoparentale sont plus touchées par la pauvreté que les hommes dans la même situation familiale.

Travail Emploi

- Les femmes sont moins présentes sur le marché du travail. Dans la région, le taux d'activité s'établit à 73 % pour les femmes contre 76 % pour les hommes.
- Le recours au temps partiel concerne quatre fois plus souvent les femmes que les hommes. Cet écart croît avec le nombre d'enfants.
- Les métiers les plus féminisés en Bretagne comme en France sont notamment ceux des secteurs de l'aide à la personne et de la santé.

Salaires

- En 2021, en Bretagne, les femmes gagnent en moyenne 24 130 euros de salaire net en équivalent temps plein. C'est 15 % de moins que les hommes. L'écart augmente avec l'âge.
- Cet écart de rémunération est un peu moins marqué dans les Côtes-d'Armor (13 %) et dans le Morbihan (14 %).
- Les inégalités salariales femmes-hommes sont plus prononcées pour les cadres.



Relations presse **Christelle Marcault**
02 99 29 34 90 / 06 61 10 18 44
communication-bretagne@insee.fr